

"Plus de 500 avocats réunis à Dijon lors du 33^{ème} Congrès de l'ACE"

L'ACE Avocats, Ensemble a organisé les 25 et 26 septembre 2025 son 33^{ème} congrès à Dijon. L'occasion de réunir plus de 500 avocats venus de toute la France, pour se former, débattre ensemble des grands enjeux de la profession, et renforcer les liens entre confrères. Retour sur un congrès marquant, sous le signe de l'Audace.



6 octobre 2025

Communiqué de Presse

Photos : ©Jean-Philippe Homé-Sanfaute

« Avec audace, construire l'avenir de la profession »

Le congrès de Dijon a permis à nos participants de bénéficier de 15 heures de formation, réparties sur deux jours. Entre enjeux techniques, sujets d'actualité et innovations professionnelles - de l'usage des legal techs à l'étude de la création de marques viticoles, sans oublier l'approfondissement de la réforme du Tribunal des affaires économiques et bien d'autres sujets encore : chacun a pu enrichir ses connaissances et nourrir sa réflexion sur des questions essentielles pour l'avenir de la profession.

Plus de 500 avocats ont alors pu suivre des formations pointues abordant des thématiques variées associant droit, entrepreneuriat, et audace. Ces ateliers, animés par des avocats spécialistes et des experts éminents de la profession, ont favorisé le partage d'expériences et la transmission des connaissances et pratiques les plus actuelles.



6 octobre 2025

Communiqué de Presse

Apprendre

Comprendre

« Décrypter les risques et enjeux de la profession tout en réfléchissant tout en réfléchissant aux pratiques et responsabilités des avocats »



Le 33ème congrès de l'ACE s'est résolument inscrit sous le signe de « l'Audace », et les participants ont en ce sens pu assister à des plénières passionnantes, en présence d'invités d'exception.

L'évènement a été lancé par Yasmine Develle, Présidente nationale de l'ACE, qui a exhorté les participants à relever les défis qui s'imposent la profession, afin d'accompagner sereinement les évolutions inéluctables, aux côtés de Julie Couturier, Présidente du Conseil National des Barreaux.

Marie Robert, auteure et philosophe, a ensuite livré un véritable éloge de l'audace. À travers ses mots, elle a invité nos congressistes à penser grand et à oser fort, illustrant son propos par les mythes d'Icare et de Phaéon : elle a rappelé à nos participants que l'audace, loin de se confondre avec la prise de risque inconsidérée, trouve davantage son sens dans le prolongement de la raison et à la réflexion.

Pour elle, l'audace réside aussi dans le courage de faire un choix, celui-là même que l'on regretterait de ne pas avoir fait plus tard.



Comprendre

6 octobre 2025

Communiqué de Presse

L'audace s'est ensuite invitée dans les deux plénières sur les thèmes de la santé mentale des avocats, et de l'avocat en danger.

La première s'est concentrée sur la préparation et la stratégie mentale, des éléments essentiels dans une profession qui requiert à la fois courage et résilience. Les participants ont ainsi pu réfléchir à des approches concrètes pour renforcer leur efficacité tout en préservant leur équilibre personnel et professionnel.

La seconde, portant sur les risques auxquels l'avocat est confronté dans l'exercice de sa profession, a mis en lumière l'importance cruciale du respect des droits de l'Homme, en évoquant les situations existantes aux Etats Unis ou en Tunisie.

Ce fut l'occasion d'entendre le témoignage poignant de Ramla Dahmani, sœur de Sonia Dahmani, avocate et journaliste tunisienne, courageuse, emprisonnée pour avoir défendu la dignité et l'humanité en Tunisie.



« Oser l’audace pour transformer sa pratique »

À l’heure où les transformations technologiques et les défis contemporains auxquels la profession doit s’adapter pour rester performante, ce congrès a donné les clés aux avocats pour intégrer l’innovation au cœur de leur carrière.

Ce n’est pas moins de 26 ateliers, animés par les 35 commissions de l’ACE qui furent proposés à nos participants.

Aux côtés de nos partenaires, les confrères ont notamment pu prendre part à un atelier leur permettant de tester et de comparer des solutions d’intelligence artificielle afin de choisir celle dont l’utilisation sera la plus cohérente et compatible avec leur pratique quotidienne.

Ils ont également pu, à l’occasion de divers ateliers animés découvrir les outils à leur disposition tout au long de leur parcours professionnel : des dispositifs destinés aux jeunes avocats, aux démarches pour anticiper leur retraite, en passant par les opportunités offertes par le secteur bancaire et assurantiel aux entrepreneurs audacieux.

De nombreux ateliers juridiques techniques ont également eu lieu, abordant des thématiques variées telles que le changement de destination des friches industrielles, à la structuration des opérations douanières, l’appropriation de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ou encore la mise en œuvre du droit de la compliance par les PME, parmi bien d’autres sujets.



Ce congrès a également offert une opportunité inestimable à nos congressistes de découvrir les joyaux de la région bourguignonne, en leur permettant de se retrouver au sein du domaine du Clos de Vougeot, pour une soirée de Gala sous le signe de la convivialité, dirigée d'une main de maître par Jean du Parc et Yasmine Develle, tous deux Chevaliers de l'Ordre du Tastevin.

Les festivités se sont poursuivies et ont permis aux confrères de se retrouver autour de moments informels dans une ambiance festive et chaleureuse : organisée par l'ACE-JA, la soirée Ducs et Duchesses où nos participants furent vêtus de leurs plus beaux appareils, fut un immense succès !



6 octobre 2025

Communiqué de Presse

Convivialité

6 octobre 2025

Communiqué de Presse

Remerciements

L'ACE remercie chaleureusement l'ensemble des participants du 33ème Congrès de Dijon, dont la présence a contribué à son immense succès. Un grand merci à nos intervenants et nos partenaires, qui par la qualité de leur expertise et la clarté de leur vision, ont nourri les débats et enrichi nos réflexions collectives.

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à Loïc Richard du Montellier, Thierry Chiron et Lucille Coulon pour leur engagement, ainsi qu'à Delphine Gallin, Présidente d'honneur de l'ACE, pour son animation des plénières avec professionnalisme et bienveillance, et à William Feugère, Président d'honneur, pour sa synthèse éclairante en clôture.

Enfin, nous adressons des remerciements particuliers à Jean Du Parc, Président d'honneur et Fondateur de l'ACE. Par sa vision et son audace, il a ouvert la voie à une aventure collective qui continue de fédérer et d'inspirer les avocats aujourd'hui. Grâce à son engagement et sa vision, l'ACE est devenue une véritable maison commune, où se partagent idées, énergies et convictions pour les avocats, ensemble.



L'ACE remercie chaleureusement l'ensemble de nos partenaires, qui ont soutenus l'organisation de notre 33ème Congrès à Dijon, et ont contribué de manière décisive à la réussite de cet événement.



6 octobre 2025

Communiqué de Presse

Remerciements

SAVE THE DATE

34^e Congrès ACE les 24 & 25 septembre 2026
à La Grande-Motte

Les discours sont téléchargeables ici :

Les discours de la cérémonie d'ouverture :

- Yasmine Develle, Présidente de l'ACE : [Téléchargez](#)
- Julie Couturier, Présidente du CNB : [Téléchargez](#)
- Nadjoua Belhade, Représentante du Maire de Dijon : [Téléchargez](#)
- Anne Geslain, Bâtonnière de Dijon : [Téléchargez](#)
- Loïc Richard de Montellier, Président de l'ACE Bourgogne : [Téléchargez](#)

Les discours de la soirée de Gala :

- Accueil au dîner, par Jean Du Parc, Président d'honneur de l'ACE : [Téléchargez](#)
- Gala, Jean Du Parc, Président d'honneur de l'ACE : [Téléchargez](#)

Les discours de la clôture du congrès :

- Jean Du Parc Président d'honneur de l'ACE : [Téléchargez](#)
- William Feugère, Président d'honneur de l'ACE : [Téléchargez](#)

Contact presse :

+33 (0)1 47 66 30 07
ace@avocats-ace.fr